

RÈGLEMENT APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

ACCOMPAGNEMENT ACQUISITION VÉLO (ou Équivalent)

Seconde Campagne

Dans la continuité des actions sur la mobilité et le développement durable du Groupe de Santé Clinifutur et de ses partenaires (opération "Allons Mieux Bouger !"), les établissements, en partenariat avec l'ADEME, proposent d'accompagner lors de cette 2ème campagne les collaborateurs qui auraient l'intention de se rendre sur leur lieu de travail en vélo (électrique ou non, ou alternative équivalente, par ex: trottinette) pour l'achat de celui-ci. L'accompagnement est une subvention à l'achat, avec possibilité de faire un prêt employeur sans intérêt pour la partie à la charge du collaborateur. Ce second appel à manifestation d'intérêt est donc lancé en ce sens.

Cette acquisition doit se faire selon les modalités prévues et stipulées par l'ADEME dans ses conditions générales, notamment pas de revente de matériel qui a bénéficié d'une subvention avant trois ans. Aussi, pour se conformer à celles-ci nous allons considérer que le vélo (ou équivalent) vous est loué pour 3 ans, et qu'au bout de ces 3 ans vous en devenez propriétaire pour 1 € symbolique. (sauf en cas de fin de mission, dans ce cas le vélo est exceptionnellement cédé au moment du solde de tout compte)

Spécificité Pole de Santé Ste Clotilde (Clinique Ste Clotilde, Clinirun, Sodja Delpra, Cliniservices Ste Clotilde) : **Une modification des modalités d'utilisation du parking voiture avec badge est prévue en contrepartie** : si le collaborateur (éligible) doit venir sur site en voiture, il en conserve la possibilité selon les mêmes modalités prévues pour les autres collaborateurs éligibles (premier arrivé premier servi, P1, P0, etc), mais une facturation à l'usage du stationnement sur le parking voiture sera mise en place (quand l'accès se fait avec son badge). **Facturation prévue pour le moment à hauteur de 0,5€ par tranche de 4 heures.** (via le badge qui sera rechargeable en caisse automatique).

Spécificité CRF Ste Clotilde

Il n'y a plus de mise à disposition d'une place de stationnement, si le collaborateur en dispose d'une actuellement.

COMMENT FAIRE SA DEMANDE :

1. 1ère ÉTAPE obligatoire : Remplir sa demande en ligne

Via le Diagnostic Exploration Subvention Vélo, à renseigner sur la plateforme Wever de l'action "Allons Mieux Bouger !" : [yeswever.com](https://www.yeswever.com)

Si vous n'avez pas encore réalisé votre diagnostic mobilité initial, il vous sera demandé de le réaliser préalablement sur run.yeswever.com

Si vous avez déjà réalisé le diagnostic mobilité initial, mais que vous avez oublié le mot de passe, vous pouvez utiliser le lien magique pour vous connecter

Date limite de transmission de la manifestation d'intérêt : 15/01/2022

2. 2ème ÉTAPE - obligatoire : Transmission d'un devis

Le collaborateur intéressé identifie le ou les modèles de vélo (électrique ou autre alternative) et transmet à l'établissement 1 devis minimum (à mettre au nom de l'établissement, en précisant le nom du salarié)

Date limite de transmission des devis : 31/01/2022

Où envoyer ses devis ?

Etablissements	Adresse mail d'envoi de la manifestation d'intérêt
Clinique Sainte-Clotilde, Clinique de la Paix, Cliniservices (site Ste Clotilde et la Paix), Sodis (tous sites), Clinirun, CRF Sainte-Clotilde	marion.lefaivre@clinifutur.net
Clinique Jeanne d'Arc - les Orchidées, Cliniservices (sites de l'ouest), CRF Ylang Ylang, Clinique Robert Debré	stagiaire-qualite.orc@clinifutur.net
Clinique Saint Vincent (et Cliniservices), Clinique Saint Joseph (et Cliniservices)	loriane.pellissier@clinifutur.net

(après remplissage de votre demande en ligne, la plateforme wever vous enverra un e-mail de confirmation qui re-précisera l'adresse e-mail pour l'envoi des devis)

Si vous n'avez pas la possibilité d'envoyer le devis par e-mail, vous pouvez le déposer avec votre référent RH qui le retransmettra pour vous.

Une fois les manifestations d'intérêt reçues, et leurs pertinences validées par l'établissement, celles-ci seront présentées à l'ADEME pour connaître la subvention globale proposée pour l'achat de ces alternatives à la voiture solo.

Les étapes à venir ensuite :

- Une fois le pourcentage de subvention connu, le collaborateur confirme (ou infirme) sa volonté d'acquiescer le vélo (ou équivalent).

En cas de confirmation, un deuxième devis (d'un autre vendeur) vous sera demandé, et vous devrez aussi signer le document d'engagement nominatif (qui pourra préciser le cas échéant le prêt employeur). Cf le projet ci-dessous.

- L'établissement paie les vélos aux fournisseurs retenus par virement ou chèque, et le collaborateur récupère le sien chez le fournisseur concerné,

- Le salarié rembourse à l'établissement en une fois ou en 12 ou 24 traites mensuelles maximum (sans intérêts) le prix du vélo TTC moins la subvention de l'ADEME,

- L'établissement lance ensuite de son côté la demande de remboursement à l'ADEME (subvention).

Dossier de demande d'acquisition d'un vélo (ou équivalent)

Renseignements :

Nom :

Prénom :

Service :

Etablissement :

Secteur d'habitation :

Rappel des engagements :

J'envisage de réaliser % de mes trajets professionnels en vélo.

Conditions d'acquisition du vélo (ou équivalent) :

Vous avez manifesté votre intérêt dans l'acquisition d'un vélo.

Votre dossier a été présenté et validé par l'ADEME, pour lequel une subvention a été accordée.

Cette acquisition doit se faire selon les modalités prévues et stipulées par l'ADEME dans ses conditions générales, notamment pas de revente de matériels qui a bénéficié d'une subvention avant trois ans. Aussi, pour se conformer à celles-ci nous allons considérer que le vélo vous est loué pour 3 ans, et qu'au bout de ces 3 ans vous en devenez propriétaire pour 1 € symbolique.

La location sera payée à l'établissement :

- soit en une fois au début (par le collaborateur, ou par prélèvement sur le salaire net du collaborateur)

- ou sur les 12 ou 24 premiers mois (par prélèvement sur le salaire net du collaborateur)

(Dans le cas très exceptionnel où le collaborateur serait amené à quitter l'établissement avant la période des 3 ans, l'éventuel solde restant dû sera prélevé sur les derniers salaires nets ou lors du solde de tout compte. Et la cession du vélo se fera aussi à ce moment là, par anticipation. En cas de vol ou de casse, si le paiement n'est pas terminé les mensualités de paiement se poursuivront sur la durée restante).

L'établissement met aussi à disposition un local de stationnement vélos dédié, et sécurisé par un contrôle d'accès nominatif et sous vidéo surveillance. Dans ce local une pompe de gonflage et un kit d'outils pour de petites réparations seront accessible en libre service. L'établissement pourra aussi proposer aux utilisateurs de vélo de faire intervenir des prestataires extérieurs pour effectuer des révisions groupées sur site, et ainsi mutualiser les coûts associés.

Du fait de cette location, il ne vous sera pas possible de faire toute cession totale ou partielle du vélo (ou équivalent) pendant 3 ans.

Si vous êtes d'accord avec ces conditions :

La clinique validera avec vous le devis retenu parmi les deux fournis dans le dossier déposé puis elle paiera le vélo auprès du fournisseur choisi.

Le salarié récupèrera le vélo chez le fournisseur

La somme restante à payer (Prix du vélo TTC après déduction de la subvention) sera directement prélevée sur votre salaire en une ou plusieurs fois en fonction de votre choix (voir page 2).

Demande :

- Oui, je confirme ma volonté d'acquérir le vélo (ou équivalent)
- Non, je ne souhaite pas donner suite à ma demande d'acquisition de vélo (ou équivalent)

Équipement retenu :

	DEVIS 1	DEVIS 2
Nom du fournisseur		
Réf. équipement		
Modèle équipement		
Prix TTC		
Prix TTC après déduction de la subvention		
CHOIX DU SALARIÉ	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Financement :

J'accepte le prélèvement du montant après déduction de la subvention indiqué dans le tableau ci-dessus.

Choix de ma ou mes mensualités (entourer la durée du prélèvement souhaitée) :

- 12 fois - 24 fois
- 1 fois - Autre mensualité (si moins de 12 ou 24 mois): _____

Je soussigné(e) (NOM, PRENOM).....

atteste avoir pris connaissance de l'ensemble des conditions et des engagements stipulés dans ce document et je m'engage à les respecter.

Fait à le

Signature (indiqué "bon pour accord")